

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article7>



Quelle ULIS pour quel trouble

?

- Structures et Dispositifs - Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) - ULIS école -



Date de mise en ligne : mardi 22 février 2011

Copyright © S P D E I 42 - Tous droits réservés

ULIS 1 : classes destinées aux élèves dont la situation de handicap procède de troubles des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole.

Enseignants titulaires du CAPASH option D

ULIS 2 : classes destinées aux élèves en situation de handicap auditif avec ou sans troubles associés.

Enseignants titulaires du CAPASH option A

ULIS 3 : classes destinées aux élèves en situation de handicap visuel avec ou sans troubles associés.

Enseignants titulaires du CAPASH option B

ULIS 4 : classes destinées aux élèves en situation de handicap moteur dont font partie les troubles dyspraxiques, avec ou sans troubles associés, ainsi qu'aux situations de pluri-handicap.

Enseignants titulaires du CAPASH option C

Remarque : Dans la Loire, on ne trouve que des C.L.I.S.1 ou C.L.I.S.4.